



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE LE 3 AVRIL 2008, À 20  
HEURES, AU SIÈGE SOCIAL DE LA M.R.C., SIS AU 255 BOULEVARD  
LAURIER, À McMASTERVILLE.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, préfet  
Monsieur Michel Gilbert, préfet suppléant  
Monsieur Robert Beaudry, conseiller  
Monsieur Raymond Billette, conseiller  
Monsieur Michel Carrières, conseiller  
Monsieur Benoît DeGagné, conseiller  
Monsieur Normand Dufour, conseiller substitut  
Madame Lynn Dumoulin, conseillère substitut  
Monsieur Jacques Durand, conseiller  
Monsieur Denis Lavoie, conseiller  
Madame Diane Lavoie, conseillère substitut  
Monsieur Gérard Schafroth, conseiller

Étaient absents :

Monsieur Réal Jeannotte, maire de la ville de Beloeil, remplacé par madame  
Diane Lavoie  
Monsieur Jean-Guy Legendre, maire de la ville de Carignan  
Monsieur Jean Paquette, maire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil,  
remplacé par madame Lynn Dumoulin  
Monsieur Jacques Villemaire, maire de la municipalité de Saint-Denis-sur-  
Richelieu, remplacé par monsieur Normand Dufour

Assistaient également :

Monsieur Jacques Caron, chargé de projet en sécurité incendie de la M.R.C.  
Madame Johanne Deslandes, secrétaire de direction de la M.R.C.  
Monsieur Claude Giroux, secrétaire-trésorier adjoint de la M.R.C.  
Madame Audrey Rondeau, coordonnatrice aux cours d'eau de la M.R.C.  
Monsieur Bernard Roy, directeur général de la M.R.C.  
Monsieur François Senécal, coordonnateur à l'aménagement de la M.R.C.

**POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Ayant constaté le quorum, le préfet procède à l'ouverture de la séance.

**POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance

08-04-079



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2008
5. Correspondance
6. Bordereau des comptes à payer
7. États financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2007
8. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2008 du Comité consultatif régional d'aménagement
9. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 26 mars 2008 du Comité des finances
10. Dépôt du procès-verbal de la séance du 26 mars 2008 du Comité de sécurité incendie
11. Ville de Carignan : demande d'avis de conformité et appui à la C.P.T.A.Q.
12. Programmes de la S.H.Q. : recrutement d'une agence de livraison
  - 12.1 Grille d'évaluation
  - 12.2 Commission d'évaluation
13. Cours d'eau
  - 13.1 Avis de motion : règlement relatif à la cour municipale de Beloeil
  - 13.2 Entente relative à l'entretien des branches 26, 53 et 54 de la rivière Amyot
  - 13.3 Entente relative à l'entretien du cours d'eau sans nom
14. Pacte rural : rapport annuel 2007
15. Ville de Saint-Basile-le-Grand : demande d'avis préliminaire du règlement numéro U-120-117
16. Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu : forum culturel régional
17. Protection des bois : demande de modification à la loi
18. Aménagement de nouveaux locaux pour la CRÉ Montérégie Est
19. Comité de la M.R.C.V.R. relatif aux Fêtes de Champlain
20. Demandes d'appui
  - 20.1 L'Institut de Recherche en Biologie Végétale : projet de recherche
  - 20.2 M.R.C. du Bas-Richelieu : interdiction des sacs de plastique
  - 20.3 M.R.C. de Maskinongé : services de proximité
21. Divers
22. Interventions de l'assistance
23. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 3. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE**

Aucune intervention de la part de l'assistance.

**POINT 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 6 MARS 2008**

08-04-080

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand**

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2008  
soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POINT 5. CORRESPONDANCE**

- 08-308 25-02-08 Lettre de MADAME SUZANNE CHARTRAND, présidente,  
et de MADAME NORMANDE LEMIEUX, directrice  
générale, COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES,  
nous transmettant un document, intitulé : « Bilan du Plan  
stratégique 2004-2007 ».
- 08-309 25-02-08 Lettre de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière,  
M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant le  
règlement numéro 07-226 modifiant leur schéma  
d'aménagement.
- 08-310 25-02-08 Lettre de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière,  
M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant le  
règlement numéro 08-235 modifiant leur schéma  
d'aménagement.
- 08-311 25-02-08 Lettre de MONSIEUR DANIEL CASTONGUAY, directeur  
général, CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES  
SOCIAUX RICHELIEU-YAMASKA, accusant réception de  
notre résolution numéro 08-01-020 portant sur  
l'aménagement d'un abri au CLSC des Patriotes.
- 08-312 25-02-08 Courriel de MONSIEUR CLÉMENT DESROSIERS,  
direction des services professionnels, C.P.T.A.Q., nous  
demandant de remplir un questionnaire portant sur les  
municipalités ayant adopté un règlement de concordance.
- 08-313 25-02-08 Lettre de MONSIEUR YVES CADOTTE, vice-président,  
SNC-LAVALIN, nous transmettant un chèque pour le  
Colloque de la Table des préfets et élus de la Couronne  
Sud 2008.
- 08-314 25-02-08 Lettre de MADAME JOCELYNE SAUVÉ, direction de  
santé publique, AGENCE DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE, nous  
transmettant un exemplaire de leur bulletin, intitulé :  
« Développement social ».



Ne sa résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 08-315 26-02-08 Télécopie de MADAME GERTRUDE THERRIEN, directrice générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2007-11-218 portant sur une demande de PPCMOI, pour avis de conformité.
- 08-316 26-02-08 Courriel de MADAME MARTINE RUEL, coordonnatrice, C.R.R.N.T. MONTÉRÉGIE EST, nous invitant à une rencontre sur le projet de réforme du régime forestier qui se tiendra le 14 mars 2008.
- 08-317 27-02-08 Lettre de MONSIEUR PASCAL BIGRAS, directeur général, NATURE-ACTION QUÉBEC, nous transmettant une offre de service professionnel.
- 08-318 27-02-08 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, greffière de la cour municipale, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant des informations supplémentaires sur le processus d'adhésion à la cour municipale.
- 08-319 27-02-08 Lettre de MONSIEUR CLAUDE SÉGUIN, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous transmettant la résolution numéro CC08-002 adoptant le projet de modification du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.
- 08-320 27-02-08 Télécopie de MONSIEUR FRANCK PIGEON, directeur des ressources techniques, C.S.S.S. RICHELIEU-YAMASKA, portant sur l'aménagement d'un abri au C.L.S.C. des Patriotes.
- 08-321 27-02-08 Invitation du C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, portant sur une activité de formation organisée par la cellule de mentorat d'affaires, le 3 avril 2008.
- 08-322 28-02-08 Communiqué de MONSIEUR ROBERT DUCHARME, président, COGEBY, nous informant de la relocalisation de leurs bureaux.
- 08-323 28-02-08 Lettre de MADAME GUYLAINE MARCOUX, conseillère spéciale, CABINET DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre résolution numéro 08-02-047 demandant la révision du partage des compétences entre les M.R.C. et la C.M.M. en matière d'aménagement du territoire.
- 08-324 29-02-08 Lettre de MONSIEUR STEEVE LEBLANC, attaché politique, CABINET DU MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, accusant réception de notre résolution numéro 08-02-041 appuyant le C.L.D dans sa demande de financement auprès du Centre local d'emploi.
- 08-325 29-02-08 Copie d'une lettre de MONSIEUR JEAN-GUY LEGENDRE, maire, VILLE DE CARIGNAN, adressée à MONSIEUR JEAN-MARC FOURNIER, ministre du Revenu et ministre responsable de la Montérégie, le remerciant pour les investissements majeurs en infrastructures routières à Carignan.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 08-326 29-02-08 Lettre de MADAME LISA LAVOIE, conseillère politique, CABINET DE LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, accusant réception de notre résolution numéro 08-02-040 portant sur l'assouplissement des normes relativement aux neiges usées.
- 08-327 29-02-08 Lettre de MADAME ANNIE BOUCHARD, chef du service du greffe et assistante greffière, VILLE DE LONGUEUIL, nous transmettant le règlement numéro CA-2007-56 modifiant leur schéma d'aménagement et de développement.
- 08-328 03-04-08 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant une copie de l'entente relative à la gestion de l'écoulement des eaux dans la Coulée du village de la gare.
- 08-329 04-03-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1245-13-2008, pour avis de conformité.
- 08-330 04-03-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1245-12-2008 et 1248-155-2008, pour avis de conformité.
- 08-331 04-03-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1248-154-2008, pour avis de conformité.
- 08-332 04-03-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1248-157-2008, pour avis de conformité.
- 08-333 04-03-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-156-2008 et 1248-158-2008, pour avis de conformité.
- 08-334 04-03-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1571-00-2008, pour avis de conformité.
- 08-335 04-03-08 Lettre de MONSIEUR JACQUES A. TREMBLAY, direction des infrastructures, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant de la nouvelle procédure d'accès au service en ligne du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR).
- 08-336 04-03-08 Lettre de MONSIEUR RICHARD H. MONTPETIT, directeur des services corporatifs et du CRM, nous transmettant le rapport sur la rémunération des cadres municipaux du Québec – édition 2007.



No de résolution  
ou annulation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 08-337 05-03-08 Courriel de MADAME HÉLÈNE PAUL, adjointe administrative, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2008-02-47 portant sur une demande de mise en place de mesures visant à interdire l'utilisation des sacs de plastique, pour appui du Conseil.
- 08-338 05-03-08 Courriel de MADAME JOSÉE LAVIGNE, secrétaire, VILLE DE VARENNES, transmettant la résolution numéro 2008-091 relative au financement des équipements métropolitains, pour appui du Conseil.
- 08-339 06-03-08 Courriel de MONSIEUR ALAIN COGLIASTRO, botaniste, INSTITUT DE RECHERCHE EN BIOLOGIE VÉGÉTALE, nous demandant une résolution d'appui à la réalisation de leur projet d'acquisition de connaissances qui se déroulera principalement sur le territoire de la M.R.C., dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II 2007-2008.
- 08-340 06-03-08 Lettre de MADAME JOHANNE DUMONT, direction régionale de la Métropole, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre résolution numéro 08-02-032 adoptant le règlement numéro 33-08-4.1 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 33-02.
- 08-341 06-03-08 Lettre de MONSIEUR DANIEL LABBÉ, agronome, DANIEL LABBÉ, nous transmettant un dossier portant sur une demande d'autorisation de la ville de Carignan pour la construction d'un stade récréatif couvert.
- 08-342 06-03-08 Lettre de MONSIEUR SACHA ROLLIN, adjoint à la haute direction, BELL, accusant réception de notre résolution numéro 08-02-045 appuyant la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu dans ses démarches entreprises auprès de Bell Canada, de Cogeco et de Vidéotron afin de recevoir les services d'internet haute vitesse et nous demandant de leur faire parvenir la pétition signée par les citoyens.
- 08-343 06-03-08 Lettre de MADAME SUZANNE ROY, préfet, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, félicitant monsieur Gilles Plante pour sa réélection au sein du conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités.
- 08-344 06-03-08 Courriel de MADAME SYLVIE MONTPETIT, secrétaire, VILLE DE BEAUHARNOIS, nous transmettant la résolution numéro 2008-03-063 relative au financement des équipements métropolitains, pour appui du Conseil.
- 08-345 07-03-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur des règlements numéros 1248-152-2007 et 1248-153-2007.
- 08-346 07-03-08 Lettre de MONSIEUR GUY GARAND, directeur, CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LAVAL, nous transmettant le rapport final du projet Biotopes, sous forme de cédérom.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 08-347 07-03-08 Courriel de MADAME ANNIE-CLAUDE MARTEL, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant un communiqué de la Ville de Varennes portant sur les funérailles d'un pompier de Varennes décédé en devoir.
- 08-348 10-03-08 Lettre de MONSIEUR CLAUDE BÉCHARD, ministre, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, nous transmettant un document, intitulé : « La forêt pour construire le Québec de demain ».
- 08-349 10-03-08 Lettre de MADAME EVELYNE GÉNÉREUX, greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 282-78-2008, pour avis de conformité.
- 08-350 10-03-08 Lettre de MADAME SOPHIE DESLAURIERS, greffière adjointe, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2008 de la M.R.C.
- 08-351 10-03-08 Lettre de MONSIEUR RÉAL JEANNOTTE, maire, VILLE DE BLOEIL, nous invitant à faire partie d'un comité de concertation pour leur projet de revitalisation du secteur commercial.
- 08-352 10-03-08 Lettre de MADAME DORIS PARENT, directrice générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BLOEIL, nous transmettant la résolution numéro 08.73 portant sur une demande au Bureau des délégués concernant le détournement de la branche 5 du ruisseau Bloeil.
- 08-353 10-03-08 Lettre de MONSIEUR DANIEL COTTE, président, LA TABLE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER, nous informant de l'entrée en vigueur du programme de financement pour la récupération des matières recyclables hors foyer.
- 08-354 10-03-08 Lettre de MONSIEUR MARC BÉLAND, directeur de l'urbanisme et des travaux publics, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2008-03-031 nommant monsieur Roger Paquette à titre de substitut du maire au Conseil de la M.R.C.
- 08-355 10-03-08 Lettre de MONSIEUR MARC BÉLAND, directeur de l'urbanisme et des travaux publics, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2008-03-034 portant sur une demandant de nettoyage du cours d'eau Deschênes.
- 08-356 10-03-08 Lettre de MONSIEUR MARC BÉLAND, directeur de l'urbanisme et des travaux publics, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2008-03-036 demandant d'ajouter des éléments à la révision du Schéma d'Aménagement de la M.R.C.



No de résolution  
ou annulation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 08-357 10-03-08 Courriel de MONSIEUR JACQUES ARCHAMBAULT, directeur général, LA CORPORATION RICHELIEU-CHAMPLAIN 2009, demandant une rencontre avec le Conseil de la M.R.C. afin d'expliquer le projet de Fêtes du 400<sup>e</sup> de Champlain.
- 08-358 10-03-08 Courriel de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière et directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2008-67 relative au financement des équipements métropolitains, pour appui du Conseil.
- 08-359 10-03-08 Lettre de MADAME HÉLÈNE NOISEUX, coordonnatrice, MAISON GAULT, nous transmettant la facture de la rencontre du 4 mars 2008 et nous demandant de compléter une carte d'appréciation.
- 08-360 10-03-08 Télécopie de MADAME CHANTALE MORISSETTE, inspectrice municipale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant les modifications à apporter au Schéma d'Aménagement Révisé.
- 08-361 11-03-08 Courriel de MADAME CLAUDINE LAJEUNESSE, coordonnatrice des programmes d'aide, AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant une invitation à un Forum portant sur les écosystèmes forestiers exceptionnels en Montérégie Est, le 28 mars 2008.
- 08-362 11-03-08 Lettre de MADAME SOPHIE DESLAURIERS, greffière adjointe, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro U-120-117, pour avis de conformité.
- 08-363 11-03-08 Lettre de PÊCHES ET OCÉANS CANADA, nous transmettant un document, intitulé : « Guide de consultation sur l'ajout de la lamproie du Nord à la liste de la LEP » et demandant de remplir un questionnaire à ce sujet.
- 08-364 11-03-08 Courriel de MADAME MANON ROGER, directrice générale, C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous convoquant à une rencontre du conseil d'administration, le 19 mars 2008.
- 08-365 12-03-08 Lettre de MADAME MANON FORTIER, greffière, VILLE DE BEAUHARNOIS, nous transmettant la résolution numéro 2008-03-062 appuyant l'Association des C.I.T. dans son projet de vente et perception.
- 08-366 12-03-08 Lettre de MONSIEUR JEAN-LUC BERTHIAUME, greffier et directeur des services juridiques, VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE, nous transmettant la résolution numéro 2008-159 appuyant la M.R.C. Thérèse-de-Blainville dans ses démarches afin de redéfinir les compétences et les pouvoirs entre la C.M.M. et les M.R.C.
- 08-367 12-03-08 Copie d'une lettre de MONSIEUR LOUIS BERGERON, directeur principal, ULTRAMAR, adressée à MADAME JOHANNE DUMONT, direction générale de la Métropole, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, portant sur une demande de précisions relatives à l'adoption d'un R.C.I. sur les pipelines.





No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 08-368 12-03-08 Courriel de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant une invitation à une conférence de presse dans le cadre de l'événement du Tour du Grand Montréal 2008.
- 08-369 13-03-08 Copie d'une lettre de MONSIEUR STÉPHANE BERGERON, député, COMTÉ DE VERCHÈRES, adressée à MADAME JULIE BOULET, ministre, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, portant sur le dossier de la circulation du transport lourd sur le chemin des Patriotes entre Mont-Saint-Hilaire et Saint-Denis-sur-Richelieu.
- 08-370 13-03-08 Lettre de MADAME DANIELLE FERLAND, présidente, SYNDICAT DES AGRICULTRICES DE VAL-JEAN, demandant une commandite pour leur soirée « Gala hommage aux agricultrices 2008 », le 4 octobre 2008.
- 08-371 14-03-08 Lettre de MONSIEUR RÉAL JEANNOTTE, maire, VILLE DE BELOEIL, nous informant que la rencontre du comité de concertation pour le projet de revitalisation du secteur commercial est reportée au 2 avril 2008.
- 08-372 14-03-08 Lettre de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous informant du 50<sup>e</sup> anniversaire de la donation par le Brigadier Gault d'une partie du mont Saint-Hilaire à l'université McGill et du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'attribution par l'UNESCO de l'appellation « Réserve de la biosphère » à ce territoire et demandant à la M.R.C. de contribuer à la diffusion de ces événements.
- 08-373 14-03-08 Lettre de MONSIEUR RÉMI RAYMOND, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 243-78, pour avis de conformité.
- 08-374 14-03-08 Lettre de MONSIEUR RÉMI RAYMOND, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 243-79, pour avis de conformité.
- 08-375 14-03-08 Lettre de MADAME NICOLE BENJAMIN, secrétaire-trésorière adjointe par intérim et directrice générale adjointe par intérim, MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE, nous transmettant la résolution numéro 08-03-56 appuyant la ville de Terrebonne demandant la reconduction de la formule de répartition actuelle du financement des équipements métropolitains.
- 08-376 14-03-08 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1111 et 845-120, pour avis de conformité.
- 08-377 14-03-08 Courriel de MONSIEUR PIERRE LARGY, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUSSILLON, transmettant copie d'une lettre de MADAME JOCELYNE BATES, préfète, portant sur une nouvelle planification des rencontres de la Table de concertation des préfets de la Montérégie.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 08-378 14-03-08 Lettre de MONSIEUR CLAUDE GIROUX, secrétaire-trésorier, RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 08-03-013 portant sur le protocole d'entente avec la M.R.C. lors de mesures d'urgence.
- 08-379 17-03-08 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, coordonnatrice à l'aménagement et au greffe, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 162-7, modifiant leur schéma d'aménagement.
- 08-380 17-03-08 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, coordonnatrice à l'aménagement et au greffe, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le règlement numéro 162-8 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 08-381 17-03-08 Lettre de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 08-237 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 08-382 17-03-08 Lettre de MONSIEUR FLORIAN BERNARD, F. BERNARD EXPERTS-CONSEILS, nous transmettant une offre de service professionnel portant sur l'entretien des cours d'eau municipaux.
- 08-383 17-03-08 Lettre de MADAME DORIS PARENT, directrice générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, relativement à l'approbation des règlements d'urbanisme numéros 07.15 et 07.16.
- 08-384 17-03-08 Télécopie de MADAME LUCE DOUCET, greffier, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, transmettant la résolution numéro 2008-03-093 demandant un avis préliminaire pour le règlement d'urbanisme numéro U-120-117.
- 08-385 19-03-08 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, nous transmettant un plan relatif au règlement numéro 454 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 08-386 19-03-08 Courriel de MADAME SHIRLEY MÉNARD, adjointe administrative, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant la résolution numéro 08-03-150 demandant une résolution d'appui de la M.R.C. dans leur démarche auprès de la C.P.T.A.Q.
- 08-387 19-03-08 Courriel de la VILLE DE SAINTE-JULIE, nous transmettant la résolution numéro 08-090 relative au financement des équipements métropolitains, pour appui du Conseil.
- 08-388 19-03-08 Résolution de la M.R.C. DE MASKINONGÉ demandant à Hydro-Québec le maintien du poste de Louiseville situé sur leur territoire, pour appui du Conseil.
- 08-389 19-03-08 Courriel de MADAME MARTINE RUEL, coordonnatrice, COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE DE LA MONTÉRÉGIE EST (CRRNT), nous convoquant à une rencontre, le 31 mars 2008.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 08-390 20-03-08 Lettre de MONSIEUR LOUIS BERGERON, directeur principal développement des affaires et gestion des terminaux, ULTRAMAR, transmettant un avis juridique sur la demande de précisions relatives à l'adoption d'un RCI sur les pipelines.
- 08-391 20-03-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1258-159-2008, pour avis de conformité.
- 08-392 20-03-08 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro 1248-154-2007.
- 08-393 20-03-08 Lettre de MONSIEUR MARIO DION, directeur de l'aménagement, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant un exemplaire de la refonte de leur schéma d'aménagement.
- 08-394 20-03-08 Lettre de MONSIEUR CLAUDE GIROUX, secrétaire-trésorier, RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLEE DU RICHELIEU, nous transmettant un texte de modifications à inclure au « Protocole d'entente de service lors de situations d'urgence à la régie Intercommunale de l'Eau de la Vallée du Richelieu ».

**PUBLICATIONS -MARS 2008**

Développement social	Vol. 8, no 2 Décembre 2007
Quorum	Vol. 33, no 2 Mars 2006
Perspective Grand Montréal	Vol. 2, no 2 Mars 2008
Résilience	Vol. 3, no 1 Hiver-Printemps 2008
Contact plus	No 64 Hiver 2008

**POINT 6. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER**

08-04-081

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Lavoie  
APPUYÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth**

**ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 08-04, du chèque 14604 au chèque 14663, pour un montant total de 103 257,06 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

08-04-082

**POINT 7. ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2007**

ATTENDU QUE le vérificateur de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, monsieur Benoit Dubord, a préparé les états financiers de l'année 2007;

ATTENDU QUE les membres du Conseil de la M.R.C. en ont pris connaissance et s'en disent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Carrières

ET RÉSOLU QUE le dépôt des états financiers de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour l'année 2007, tels que préparés par monsieur Benoit Dubord vérificateur, soit et est accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 8. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2008 DU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2008 du Comité consultatif régional d'aménagement.

**POINT 9. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 26 MARS 2008 DU COMITÉ DES FINANCES**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 26 mars 2008 du Comité des finances.

**POINT 10. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MARS 2008 DU COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance du 26 mars 2008 du Comité de sécurité incendie.

**POINT 11. VILLE DE CARIGNAN : DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ ET APPUI À LA C.P.T.A.Q.**

08-04-083

ATTENDU QUE la ville de Carignan, par sa résolution numéro 08-03-150, demande à la M.R.C. son avis sur la conformité au Schéma d'Aménagement Révisé d'un projet de centre sportif à être implanté sur des terrains adjacents à l'actuel hôtel de ville sis en affectation agricole;

ATTENDU QUE la demande de la ville de Carignan a été analysée par le Comité consultatif régional d'aménagement qui recommande au Conseil de l'appuyer puisqu'il est établi au Schéma d'Aménagement Révisé que les équipements municipaux constituent un usage compatible à l'affectation agricole;

ATTENDU QUE le Conseil se dit en accord avec la recommandation du Comité consultatif régional d'aménagement de la M.R.C.



No de résolution  
ou annotation

08-04-083  
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la ville de Carignan dans ses démarches entreprises auprès de la C.P.T.A.Q. en vue d'obtenir une autorisation pour la construction d'un stade récréatif en zone agricole permanente puisque, à son avis, ce projet est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 12. PROGRAMMES DE LA S.H.Q. : RECRUTEMENT D'UNE  
AGENCE DE LIVRAISON**

12.1 Grille d'évaluation

08-04-084

ATTENDU QUE le groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc qui assurait la livraison des programmes d'aide à l'habitation de la S.H.Q., pour la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, a mis un terme à son contrat;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu doit procéder au recrutement des services du nouvel agent de livraison, pour les programmes disponibles d'aide à l'habitation;

ATTENDU QUE les coûts anticipés pour la livraison des programmes d'aide à l'habitation sont supérieurs à 25 000 \$;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. a choisi de procéder par la voie d'appel d'offres public puisque le nombre de firmes connues et offrant ces services est limité;

ATTENDU QUE pour ce faire, le cahier de charges doit être accompagné d'une grille d'évaluation des soumissions qui doit être adoptée par le Conseil

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

ET RÉSOLU QUE la grille d'évaluation des soumissions, relatives à la fourniture de services professionnels pour la livraison des programmes d'aide à l'habitation de la Société d'habitation du Québec, soit et est adoptée telle que jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Commission d'évaluation

08-04-085

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu procédera à l'évaluation de soumissions relatives à la livraison des programmes d'aide à l'habitation;

ATTENDU QUE pour ce faire, le Conseil doit former une commission d'évaluation des soumissions;



No de résolution  
ou annotation

08-04-085  
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE la commission doit être composée de personnes autres que des élus

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE la commission d'évaluation des soumissions relatives aux services professionnels pour la livraison des programmes d'aide à l'habitation, dont la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a la responsabilité, soit et est composée de mesdames Johanne Deslandes et Margerie Lorrain-Cayer ainsi que monsieur Bernard Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 13. COURS D'EAU

13.1 Avis de motion : règlement relatif à la cour municipale de Beloeil

08-04-086

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR ROBERT BEAUDRY À L'EFFET QU'À UNE PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL, IL SERA SOUMIS, POUR ADOPTION, UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADHÉSION DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU À L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE BELOEIL.

13.2 Entente relative à l'entretien des branches 26, 53 et 54 de la rivière Amyot

08-04-087

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, par ses résolutions numéros 2006-11-212, 2007-05-104 et 2007-03-039, a demandé l'entretien des branches 26, 53 et 54 de la rivière Amyot;

ATTENDU QUE les branches 26, 53 et 54 de la rivière Amyot sont sous la compétence exclusive du Bureau des délégués des M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et des Maskoutains;

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro BD-07-04-043, le Bureau des délégués des M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et des Maskoutains transférait sa compétence à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour la réalisation des travaux d'entretien sur la branche 54 de la rivière Amyot;

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 07-05-148, la M.R.C. a mandaté la firme B.M.I. experts-conseils inc. afin d'amorcer les démarches relatives à l'entretien des branches 53 et 54 de la rivière Amyot et résolu de présenter la demande d'entretien de la branche 53 de la rivière Amyot à une prochaine séance du Bureau des délégués des M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et des Maskoutains pour transfert de compétence;

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 07-06-151, la M.R.C. a mandaté la firme B.M.I. experts-conseils inc. afin d'amorcer les démarches relatives à l'entretien de la branche 26 de la rivière Amyot et résolu de présenter la demande d'entretien de la branche 26 de la rivière Amyot à une prochaine séance du Bureau des délégués des M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et des Maskoutains pour transfert de compétence;



No de résolution  
ou annotation

08-04-087  
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE le transfert de compétence pour les branches 26 et 53 de la rivière Amyot n'a pas été réalisé;

ATTENDU QUE les travaux relatifs à l'entretien des branches 26, 53 et 54 de la rivière Amyot sont prévus pour la saison estivale 2008;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 109 de la L.C.M., il est possible que les M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et des Maskoutains concluent une entente intermunicipale aux fins d'exercer leur compétence commune sur les branches 26, 53 et 54 de la rivière Amyot

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Benoît DeGagné

ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise la signature d'une entente entre la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et la M.R.C. des Maskoutains pour la gestion des travaux d'entretien des branches 26, 53 et 54 de la rivière Amyot.

QUE messieurs Gilles Plante, préfet, et Bernard Roy, directeur général, soient et sont autorisés à signer ladite entente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13.3 Entente relative à l'entretien du cours d'eau sans nom**

08-04-088

ATTENDU QUE la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a demandé l'entretien du cours d'eau sans nom traversant le lot 226 à Saint-Jean-sur-Richelieu, reliant la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et la ville de Carignan;

ATTENDU QUE le cours d'eau sans nom, traversant le lot 226 à Saint-Jean-sur-Richelieu, est sous la compétence exclusive du Bureau des délégués des M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et du Haut-Richelieu;

ATTENDU QUE la M.R.C. du Haut-Richelieu a proposé la signature d'une entente intermunicipale aux fins d'exercer la compétence commune des deux (2) M.R.C. dans le projet d'entretien requis, conformément à l'article 109 de la L.C.M.;

ATTENDU QUE les travaux relatifs à l'entretien du cours d'eau sans nom, traversant le lot 226 à Saint-Jean-sur-Richelieu, sont prévus pour la saison estivale 2008

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise la signature d'une entente entre les M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et du Haut-Richelieu, pour la gestion des travaux d'entretien dans le cours d'eau sans nom traversant le lot 226 à Saint-Jean-sur-Richelieu et reliant la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et la ville de Carignan.

QUE messieurs Gilles Plante, préfet, et Bernard Roy, directeur général, soient et sont autorisés à signer ladite entente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 14. PACTE RURAL : RAPPORT ANNUEL 2007**

08-04-089

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a conclu un pacte rural avec le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, de concert avec le C.L.D. de La Vallée-du-Richelieu, a procédé à l'accomplissement du pacte rural;

ATTENDU QU'un rapport annuel des activités relatives au pacte rural doit être complété par la M.R.C.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Benoît DeGagné

ET RÉSOLU QUE le rapport annuel 2007 des activités relatives à l'accomplissement du pacte rural de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 15. VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND : DEMANDE D'AVIS PRÉLIMINAIRE DU RÈGLEMENT NUMÉRO U-120-117**

08-04-090

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand, par sa résolution numéro 2008-03-093, demande à la M.R.C. un avis préliminaire relatif à la conformité de son projet de règlement numéro U-120-117 qui modifiera son règlement de zonage en vue de permettre un usage pour lequel une autorisation de la C.P.T.A.Q. est requise;

ATTENDU QUE le Comité consultatif régional d'aménagement de la M.R.C. a analysé le contenu du projet de règlement numéro U-120-117, de la ville de Saint-Basile-le-Grand, et en vient à la conclusion que son contenu ne permet que des interventions qui sont conformes au Schéma d'Aménagement Révisé;

ATTENDU QUE le Comité recommande au Conseil d'émettre un avis préliminaire favorable à la ville de Saint-Basile le Grand, en ce qui concerne le contenu du projet de règlement numéro U-120-117 tel qu'il a été présenté

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est d'avis que le contenu du projet de règlement numéro U-120-117, tel qu'il a été soumis à la M.R.C., serait conforme au Schéma d'Aménagement Révisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 16. TABLE CULTURELLE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU : FORUM CULTUREL RÉGIONAL**

08-04-091

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté sa politique culturelle;





No de résolution  
ou annotation

08-04-091  
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a mandaté la Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu pour lui faire des recommandations relatives à la mise en œuvre de sa politique culturelle;

ATTENDU QUE la Table culturelle a indiqué au Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu qu'il serait nécessaire de tenir un forum en vue de favoriser une meilleure mise en œuvre de la politique culturelle;

ATTENDU QUE les coûts estimés, relativement à la tenue d'un tel événement, sont évalués à 10 000 \$;

ATTENDU QUE le ministère des Communications prévoit contribuer à la tenue de cet événement en y injectant une somme de 4 000 \$;

ATTENDU QUE la Table culturelle demande à la M.R.C. de contribuer à raison de 2 500 \$;

ATTENDU QUE la Table culturelle s'engage à obtenir le reste des montants nécessaires de d'autres provenances;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu se dit favorable à accorder une aide financière de 2 500 \$ à la Table culturelle, pour la tenue d'un forum régional, compte tenu des disponibilités aux surplus de l'exercice financier 2007

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu contribue, à raison de 2 500 \$, à la tenue d'un forum régional sur la culture organisé par la Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu.

QUE la participation de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est conditionnelle à la participation du ministère des Communications et des autres partenaires nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17. PROTECTION DES BOIS : DEMANDE DE MODIFICATION À LA LOI

08-04-092

ATTENDU QUE depuis ses premiers moments d'existence, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a établi, tant à son premier R.C.I. qu'aux Schémas d'Aménagement, des mesures de protection des bois et forêt de son territoire;

ATTENDU QUE depuis maintenant plusieurs années, le M.A.P.A.Q. reconnaît la nécessité du maintien d'une bonne biodiversité;

ATTENDU QUE les orientations gouvernementales en matière de maintien de la biodiversité établissent à 30% la proportion d'un territoire donné qui devrait être conservé sous couverture arbustive;

Formules Municipales - No 5614-P104



No de résolution  
ou annotation

08-04-092  
(suite)

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE les modifications apportées à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme dans le cadre de la création de la C.M.M. ont, entre autres, retiré aux M.R.C., dont le territoire est complètement ou partiellement inclus dans celui de la C.M.M., les pouvoirs de réglementer l'abattage ou la plantation d'arbres prévus à l'article 79.1;

ATTENDU QUE la C.M.M. a clairement démontré ses intentions dans son projet de schéma d'aménagement qui ne protège pas les bois qui sont protégés par la M.R.C. dans la partie de son territoire qui est incluse dans celui de la C.M.M.;

ATTENDU QUE les superficies sous couverture arbustive les plus significatives et actuellement protégées par le Schéma d'Aménagement Révisé de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu sont situées dans la partie du territoire qui n'est pas incluse dans celui de la C.M.M., donc ne peut pas être réglementée par cette dernière;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est d'avis que les pouvoirs prévus à l'article 79.1 de la loi devraient aussi être accordés aux M.R.C. dont le territoire est complètement ou partiellement inclus dans le territoire de la C.M.M., compte tenu des intentions de la C.M.M. à cet égard et aussi, compte tenu de l'impossibilité actuelle de réglementer une part importante des bois de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis que le contenu du projet de schéma d'aménagement de la C.M.M., en ce qui concerne la protection des bois de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, illustre clairement la nécessité de maintenir les pouvoirs des M.R.C. métropolitaines en matière d'aménagement du territoire

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lynn Dumoulin  
APPUYÉE PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu demande à la Ministre des Affaires municipales et des Régions de procéder rapidement aux démarches nécessaires à la modification des dispositions de l'article 79.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de les rendre dorénavant utilisables par toutes les M.R.C.

QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu réitère à la Ministre des Affaires municipales et des Régions la demande souvent présentée par de nombreuses municipalités et M.R.C. de la région métropolitaine de Montréal de procéder aux changements législatifs nécessaires pour rétablir les pouvoirs relatifs à l'aménagement du territoire aux M.R.C. dont le territoire est partiellement ou complètement inclus dans celui de la C.M.M.

QUE la présente résolution soit transmise à toutes les M.R.C. du territoire de la C.M.M. pour appui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 18. AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA CRÉ MONTÉRÉGIE EST

08-04-093

ATTENDU QUE la CRÉ Montérégie Est a demandé à la M.R.C. de mettre à sa disposition des locaux additionnels pour répondre à ses besoins;



No de résolution  
ou annotation

08-04-093  
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE les superficies visées, d'environ 500 pieds carrés, par la CRÉ Montérégie Est sont situées au sous-sol du siège social;

ATTENDU QUE les démarches complétées par le directeur général de la M.R.C. permettent d'établir à environ 20 000 \$ le coût des travaux d'aménagement des locaux;

ATTENDU QUE la CRÉ Montérégie Est se dit prête à assumer la totalité du coût des travaux et des frais d'énergie, imputables à l'occupation des locaux, en guise de loyer pour la période restante au bail, soit environ quarante-deux (42) mois

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Lavoie  
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Carrières

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. se dit favorable à l'aménagement de locaux additionnels pour la CRÉ Montérégie Est au sous-sol du siège social.

QUE les coûts imputables à l'aménagement des locaux soient facturés à la CRÉ Montérégie Est et que ces montants, additionnés aux coûts estimés de consommation mensuelle d'énergie, constituent le montant du loyer pour l'occupation de ces nouveaux locaux jusqu'à l'échéance du bail actuel de la CRÉ Montérégie Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 19. COMITÉ RELATIF AUX FÊTES DE CHAMPLAIN

08-04-094

ATTENDU QUE les fêtes du 400<sup>ième</sup> anniversaire de Champlain se tiendront en 2008 et en 2009;

ATTENDU QUE les activités relatives à cet événement se tiendront surtout sur le territoire qui longe la rivière Richelieu;

ATTENDU QUE des fonds seront rendus disponibles à l'échelle de la Montérégie Est pour l'organisation des activités durant cet événement;

ATTENDU QU'il a été convenu de diviser le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu en trois (3) pôles pour l'identification des représentants au sein du comité décisionnel dont le mandat consistera en l'appel de projets, leur étude et le choix de ceux retenus;

ATTENDU QUE les municipalités ont eu l'opportunité de réfléchir sur les candidatures potentielles pour la composition du comité selon les pôles retenus

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Dufour

ET RÉSOLU QUE le Comité de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, dans le cadre du 400<sup>ième</sup> anniversaire de Champlain, soit et est composé de madame Julie Hamel, de l'organisme Tourisme Vallée-du-Richelieu, ainsi que messieurs Michel Carrières, maire de la ville de Saint-Basile-le-Grand, Denis Lavoie, maire de la ville de Chambly, et Gérard Schafroth, maire de la ville d'Otterburn Park.



No de résolution  
ou annotation

08-04-094  
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

QUE la présente résolution abroge la résolution numéro 07-08-198.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 20. DEMANDES D'APPUI**

**20.1 L'Institut de Recherche en Biologie Végétale : projet de recherche**

08-04-095

ATTENDU QUE l'Institut de recherche en biologie végétale a proposé la réalisation d'acquisition de connaissance dans le cadre du Programme de Mise en valeur des ressources du milieu forestier - volet II 2007-2008 du ministère des Ressources naturelles, administré par les CRÉ;

ATTENDU QUE les projets se dérouleront en partie sur le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE les projets ont été retenus et acceptés par un comité d'évaluation et de sélection parmi un ensemble de projets proposés;

ATTENDU QUE l'Institut de recherche en biologie végétale sollicite un appui de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour la réalisation d'un de ces projets, soit l'analyse des activités d'enrichissement et de coupe de succession sur le succès de la régénération en feuillus de haute valeur en Montérégie;

ATTENDU QUE le projet propose de réaliser une analyse des conditions d'applications et des résultats obtenus de la technique d'enrichissement par la plantation sous couvert et de celle de la coupe de succession, méthodes de mise en valeur des peuplements forestiers dégradés qui sont appliquées depuis peu dans les forêts montréalaises

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette  
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie l'Institut de recherche en biologie végétale de l'Université de Montréal dans ses démarches visant la réalisation d'un projet de recherche portant sur la mise en valeur des milieux forestiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

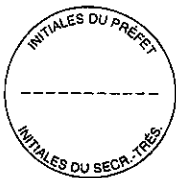
**20.2 M.R.C. du Bas-Richelieu : interdiction des sacs de plastique**

08-04-096

ATTENDU la demande reçue de la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel pour que la M.R.C. intervienne afin d'inciter le gouvernement du Québec à limiter l'utilisation des sacs de plastique;

ATTENDU QUE la M.R.C. du Bas-Richelieu encourage depuis plusieurs années l'adoption de comportements favorables au développement durable;

ATTENDU QUE, selon les statistiques, près de deux milliards de sacs de plastique sont utilisés annuellement par les consommateurs québécois;



No de résolution  
ou annotation

08-04-096  
(suite)

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE, selon certains experts, ces sacs qui ont une durée de vie utile de quelques minutes peuvent prendre jusqu'à 400 ans à se décomposer;

ATTENDU QUE ces sacs, malgré le fait qu'ils soient pratiques, légers et peu coûteux, sont polluants pour l'environnement puisqu'ils sont fabriqués à partir de pétrole et de gaz naturel;

ATTENDU QUE plusieurs épiciers et quelques commerçants de la région ont déjà entrepris des démarches pour réduire la consommation des sacs de plastique en offrant à leur clientèle des sacs réutilisables;

ATTENDU QU'il y a lieu que la M.R.C. du Bas-Richelieu donne suite à la demande de la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel en rappelant au gouvernement du Québec l'importance de mettre en place des mesures pour interdire, lorsque possible, l'utilisation des sacs de plastique

### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gilbert  
APPUYÉ PAR Madame Lynn Dumoulin

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie La M.R.C. du Bas-Richelieu dans ses démarches auprès des autorités gouvernementales visant à interdire l'utilisation de sacs de plastique afin de les remplacer par des produits écologiques.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.3 M.R.C. de Maskinongé : services de proximité

Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

### POINT 21. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

### POINT 22. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Ferdinand Berner, résidant de la ville de Mont-Saint-Hilaire, demande au Conseil pourquoi le point 11 « Ville de Carignan : demande d'avis de conformité et appui à la C.P.T.A.Q. » n'a pas préalablement été soumis au Comité consultatif agricole et pourquoi la M.R.C. n'a pas les pouvoirs de réglementer en ce qui concerne les bois du territoire.

Monsieur Normand Dieumegarde, résidant de la ville de Saint-Basile-le-Grand, demande des précisions relatives au bordereau des comptes à payer de la séance du mois de mars 2008.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

08-04-097

**POINT 23. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand**

**ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant  
été épuisés.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Il est 20 heures 35.**

**Bernard Roy  
secrétaire-trésorier**

**Gilles Plante  
préfet**